

La Chapelle St Mesmin, le 18 novembre 2020

**Objet : renouvellement du mandat de représentation CRAJEP au Ceser Centre – Val de Loire
URGENT – Echéance au 11 décembre 2020**

Madame, Monsieur,
Chers réseaux et partenaires,

Après plusieurs années de bons et loyaux services comme représentant du Crajep au sein du CESER¹, Valérian Poyau, administrateur du MRJC, doit désormais se consacrer à des projets personnels. Je le remercie grandement de son engagement à nos côtés et lui souhaite bonne route dans ses nouveaux projets. Même si nous serons probablement amenés à retravailler d'une façon ou d'une autre avec lui.

De ce fait, le Crajep Centre – Val de Loire doit désigner avant mi-décembre un.e nouveau représentant.e au Ceser, avec la condition qu'il/elle soit âgé.e de moins de 30 ans. En effet, suite aux dernières élections au Ceser, le préfet a décidé de façon unilatérale de fixer comme condition au Crajep de désigner un représentant de moins de 30 ans. Cette condition se cumule avec un souhait d'un.e représentation féminine.

Voilà pourquoi je m'adresse à l'ensemble des réseaux membres du Crajep afin qu'ils nous fassent remonter pour le 11 décembre au plus tard, une éventuelle candidature pour siéger au nom du Crajep au CESER Centre – Val de Loire². Cette désignation par un membre adhérent du Crajep devra être motivée et accompagnée d'un courrier attestant de la validation de la candidature par l'association qui la propose. Je contacterai par la suite chaque candidat.e et président.e de l'association concernée pour échanger en amont de la désignation et préciser le mandat attendu.

A défaut de pouvoir désigner un.e représentant.e dans les conditions décrites ci-dessus, le Crajep sera amené à abandonner sa représentation au Ceser, ce qui pourrait s'avérer préjudiciable pour notre collectif et la représentation des associations de jeunesse et d'éducation populaire en région Centre – Val de Loire.

Pour toutes informations sur le Ceser, son fonctionnement et sa composition actuelle :

<https://ceser.regioncentre.fr/cms/home.html>

Pour toutes informations sur les missions du représentant.e Crajep et les conditions de représentations, comme notamment le temps nécessaire pour assurer celle-ci, les modalités, contraintes, enjeux politiques ou les défraiements afférents à la fonction³, je vous invite à contacter Claire Valentin, claire.valentin@crajepcentre.fr / (07) 83 45 19 34. Elle pourra également si besoin vous mettre en contact direct avec Valérian.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Vincent Deweer
Président du Crajep Centre Val de Loire

P.J : recueil actes administratifs en date du 07 novembre 2017 désignant les membres du Ceser

¹ Conseil Economique, Social et Environnemental Régional

² Fournir le nom, la fonction, l'adresse, complète, le téléphone et le courriel du/de la candidat.e, son CV ainsi qu'une présentation succincte du parcours du/de la candidat.e dans l'association concernée.

³ Ces défraiements sont en général affectés pour partie à l'organisation qui met à disposition du Crajep un représentant et au représentant lui-même.